Autorisée à passer l'examen avec son foulard

22/05/2010 à 0h42
Une candidate au BTS de comptabilité a été autorisée à passer une épreuve orale voilée, ce matin, au lycée Robert-Schuman. Certains enseignants se disent gênés. Polémique.

Une candidate de confession musulmane peut-elle se présenter voilée à un examen ? La question a été posée au recteur de l'académie de Nancy-Metz par une étudiante de BTS, qui souhaitait conserver son foulard pour un oral de comptabilité. […]

Le Républicain Lorrain

(merci à Lothaire)